

La route et le rail sur un pied d'égalité

Berne, le 8 mars 2016

Communiqué de presse

La route et le rail sur un pied d'égalité

Le PLR propose une solution de financement sûre

Le groupe parlementaire libéral-radical soutient le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), car il apporte une solution de financement pour la route adéquate au rail. La commission des transports et des télécommunications a trouvé une solution de financement sûre pour le fonds de la route, en se basant sur une proposition du PLR, ce qui permet l'intégration de l'arrêté sur le réseau. Il est maintenant au tour du Conseil des Etats de continuer sur cette même voie. Le groupe a également adopté trois motions, qui proposent des mesures afin de limiter les coûts de la santé.

Tout comme pour le projet du financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), le FORTA sera également ancré dans la Constitution et le financement de l'entretien, de l'utilisation et de l'expansion sera garanti sur le long terme. Le PLR est, de manière générale, satisfait de la solution de financement concernant l'intégration de l'arrêté sur le réseau. Elle correspond majoritairement à nos exigences, comme celle de l'augmentation de la surtaxe sur les huiles minérales de 4 centimes par litre et non 6 centimes, comme l'a proposé le Conseil fédéral. Notre demande concernant le reversement de 100% des recettes résultant de la taxe sur les véhicules dans le fonds routier a également été entendue. Nous refusons clairement une variante de financement selon la minorité Hêche. Celle-ci souhaite renoncer à l'affectation de la taxe sur les véhicules et augmenter davantage l'affectation de la taxe sur les huiles minérales. Ainsi, le FORTA serait principalement alimenté par la taxe sur les huiles minérales. Cela aurait pour conséquence que la base de financement serait bien plus dépendante d'une seule source de recettes et serait nettement moins sûre qu'avec la solution proposée par la commission.

Système de santé: renforcer la responsabilité individuelle et la prise de conscience des coûts

Afin de renforcer la prise de conscience des coûts, de les limiter dans le domaine de la santé et adapter la hauteur des franchises, le groupe libéral-radical a déposé trois motions de groupe initiée par la conseillère nationale Regine Sauter (ZH). Le but est de renforcer la responsabilité individuelle et la conscience face aux coûts des assurés. Pour cela, la franchise minimale tout comme la franchise maximale de l'assurance maladie doivent être augmentées. De plus, un mécanisme doit être introduit, qui adapte la franchise régulièrement à l'évolution des coûts. La dernière adaptation de la franchise minimale a eue lieu en 2004.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour pour la Suisse.**

Contacts

- › Ignazio Cassis, président groupe libéral-radical, 079 318 20 30
 - › Thomas Hefti, vice-président groupe libéral-radical, 079 443 10 10
 - › Beat Walti, vice-président groupe libéral-radical, 079 296 72 25.
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole Romandie, 079 315 78 48
-

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons

La route et le rail sur un pied d'égalité

également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.